Une image contenant personne, intérieur, table de salle à manger

Description générée automatiquement

Appel d’offres Évaluation à mi-parcours du projet MITYMA

**MADAGASCAR**

Termes de référence



**Date limite de dépôt des offres : 02 août 2024**

[I. L’évaluation 2](#_Toc1557076193)

[1.1. L’action a évaluer et les acteur.rice.s impliqué.e.s 3](#_Toc839978004)

[1.2. Justification de l’évaluation 3](#_Toc1517901287)

[1.2.1. Origine de la demande d’évaluation 3](#_Toc683594261)

[1.2.2. Attentes et objectifs 3](#_Toc429910308)

[1.3. Objet de l’évaluation 3](#_Toc823892735)

[1.3.1. Délimitation de l’action à évaluer 3](#_Toc1077563135)

[1.3.2. Questions que se posent le commanditaire et ses principaux partenaires, et critères d’évaluation à mobiliser 4](#_Toc2051913117)

[1.4. Méthodologie 5](#_Toc1599062086)

[1.4.1. Etapes proposées pour la mission 5](#_Toc979775220)

[1.4.2. Restitutions et rapports attendus 6](#_Toc779436688)

[1.4.3. Comité de pilotage de l’évaluation 6](#_Toc1549655778)

[1.5. Moyens 6](#_Toc1789462478)

[1.5.1. Humains : expertise recherchée 7](#_Toc1785470164)

[1.5.2. Financiers 7](#_Toc406182794)

[1.6. Calendrier de réalisation de l’évaluation 7](#_Toc110520438)

[1.7. Evaluation finale 8](#_Toc1179707010)

[1.8. Confidentialité 8](#_Toc841490956)

[1.9. Candidatures 8](#_Toc284158531)

[ANNEXES 8](#_Toc2094518253)

[ANNEXE 1 – L’Action à Évaluer et les acteur.ricE.s impliquÉ.E.S 9](#_Toc1598720191)

[ANNEXE 2 – ACTIVITES REALISEES AU 30/04/2024 12](#_Toc1100953572)

[ANNEXE 3 : Checklist du Groupe Enfance sur l’AFDE 19](#_Toc322278767)

# L’évaluation

## L’action a évaluer et les acteur.rice.s impliqué.e.s

La présentation des partenaires et le descriptif du projet est disponible en annexe 1.

## Justification de l’évaluation

### Origine de la demande d’évaluation

Lancé en février 2022, le programme MITYMA, conduit dans le Sud de Madagascar, principalement dans les régions de l’Androy et Anosy, a connu d’importantes difficultés liées au contexte particulier de sa zone d’intervention ainsi qu’aux crises multiples survenues depuis lors. Ces facteurs ont provoqué d’importants retards, mais également poussés les partenaires du projet à s’interroger sur la pertinence et l’efficacité de certaines actions planifiées au moment de la conception du projet. Afin d’apporter un soutien concret, cohérent et utile aux populations participantes au programme, les partenaires souhaitent profiter de la fin de cette première phase pour réaliser un bilan des actions conduites jusqu’à présent et les redéfinir pour les adapter aux nouvelles réalités terrain. L’évaluation aura donc pour objet principal de fournir des éléments concrets destinés à alimenter la réflexion à venir à ce sujet.

### Attentes et objectifs

L’évaluation à mi-parcours poursuivra plusieurs objectifs :

* Evaluer les actions conduites jusqu’à présent, en particulier la mise en place des différentes activités génératrices de revenus (Agriculture, Elevage, Pêche, Formations, etc.).
* Réaliser auprès des autres projets mis en œuvre dans la zone d’intervention, ainsi qu’auprès des partenaires et autres parties prenantes, un inventaire des bonnes pratiques pouvant être reproduites dans le cadre du projet MITYMA
* Recueillir, auprès des populations participantes (en distinguant hommes et femmes) au projet, leurs attentes pour eux-mêmes et leurs enfants, ainsi qu’auprès des jeunes (en distinguant hommes et femmes) participants leurs projets de vie.
* Formuler des recommandations pour améliorer l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre du projet et ajuster les orientations pour la seconde tranche du projet.

De manière générale, cette évaluation aura pour objectif d’identifier les axes d’améliorations pouvant être mis en œuvre pour soutenir la réalisation des objectifs et des résultats et de nourrir la réflexion du comité de pilotage du projet.

## Objet de l’évaluation

### Délimitation de l’action à évaluer

L’évaluation portera sur l’intégralité du projet MITYMA, depuis son démarrage en 2022.

L’évaluation couvrira l’ensemble des actions menées dans les 6 localités ciblées par le projet dans l’Androy et l’Anosy : Ambovombe (Beabo et Ekonka), Sakamasy, Tanandava, Beloha, Bekily et Fort Dauphin.

Une visite sur site est prévue.

### Questions que se posent le commanditaire et ses principaux partenaires, et critères d’évaluation à mobiliser

Sur l’action : évaluation des résultats obtenus

* Quels sont les effets / résultats constatés du travail communautaire sur les pratiques culturelles néfastes dans les fokontanys d’intervention (Mariage des mineurs, Grossesse précoce, droits des femmes et des filles...) ? Etudier dans ce cadre plus précisément l’efficacité de deux approches mises en œuvre par le projet : les conventions communautaires et les cellules d’écoute et de veille.
* Est-ce que les activités de soutien scolaire parviennent à offrir aux enfants et jeunes des niveaux suffisants pour leur permettre de rattraper les retards d’apprentissage, et leur permettre d’accéder à des études supérieures ?
* Les activités telles que menées dans le cadre du projet sont-elles efficientes ?
* Un grand nombre de familles soutenues de manière renforcée par les équipes des PRF dans l’Androy le sont sur plusieurs années. Quel impact réel des soutiens menés sur le quotidien des familles soutenues ? Quelles sont les difficultés / obstacles à leur autonomisation ?
* Le projet prévoit un développement des activités de pêche dans 3 fokontanys situés dans le sud de l’Androy (Ekonka, Sakamasy, Tanandave) et dans l’Anosy. Est-ce que les communautés sont en faveur d’un développement de ces activités ? Est-ce que les activités de pêche disposent de débouchés suffisants pour assurer un accroissement substantiel des revenus des communautés concernées ? Quels sont les principaux obstacles au développement pérenne des activités de pêche, selon les évaluateurs, selon les communautés et selon les autres parties prenantes de la chaîne de valeur ?
* Le projet a mis en place, en partenariat avec AVSF, des activités d’élevage et d’agriculture adaptées aux conditions de l’Androy. Quels effets / changements constatés de ces activités sur le quotidien des familles (mères et pères) participantes au projet ? Quels obstacles / difficultés ? Ces activités devraient-elles être étendues aux autres fokontanys du projet ? Si oui, quelles seraient les conditions de réussite ?
* Des activités de formation en techniques agricoles, d’élevage, de pisciculture et de crevetticulture ont été envisagées dans le cadre du projet en s’appuyant sur le CEBAFA situé à Fort Dauphin. Ces formations sont-elles pertinentes pour répondre aux besoins des jeunes (femmes et hommes) sélectionnés ? Pourront-elles réalistiquement être mises en œuvre dans l’Androy ?

Questions évaluatives prenant en compte le point de vue des enfants (filles et garçons)

* Quelles améliorations dans leur quotidien ont été perçues par les enfants et jeunes (en distinguant par filles, garçons, jeunes femmes et hommes) ? Dans leurs rapports avec leurs parents / familles (en distinguant mères et pères) ?
* Les jeunes sélectionnés pour les formations sont-ils satisfaits de ces dernières ? Estiment-ils que les formations leur aient apportés des connaissances suffisantes pour mettre en œuvre leurs activités ? Quelles améliorations apporteraient-ils ?
* Les enfants sont ils plus sensibles à leurs droits ? Se sentent ils en mesure de les revendiquer / de les faire appliquer ?
* Quels changements les enfants et jeunes apporteraient aux activités telles qu’elles sont actuellement conduites ?

Sur la stratégie d’intervention

* Des activités génératrices de revenus ont été envisagées dans le cadre du projet : Agriculture, élevage, pêche, formations… Quelles activités méritent d’être continuées ? Renforcées ? Abandonnées ? Intégrer dans cette analyse une perspective de genre.
* Existe-t-il d’autres projets / activités menées par d’autres organisations et acteurs dont le secteur privé dans la zone d’intervention qui pourraient être répliquées dans le cadre du projet MITYMA ? A quelles conditions ?

## Méthodologie

L’évaluation devra avoir une dimension participative permettant de recueillir les perceptions des acteurs clés du programme. Pour mener à bien cette étude, une visite terrain à Madagascar est obligatoire.

### Etapes proposées pour la mission

1. **Préparation de l’évaluation**

* Réunion de pré-cadrage de l’évaluation en ligne, avec les consultants, la Directrice des Programmes Internationaux de SOS VE France, la Directrice Nationale de SOS VE Madagascar, le Directeur Grand Sud de SOS VE Madagascar, la Directrice des Partenariats, la Responsable Suivi Evaluation Nationale de SOS VE Madagascar, le chargé de suivi du projet MITYMA et le responsable de programmes internationaux de SOS France,
* Analyse de la documentation disponible (rapports d’activité, documents programmes, etc.) par les consultants avant la réunion de cadrage pour que celle-ci soit la plus opérationnelle possible.
* Rédaction par les consultants d’une note de cadrage de l’évaluation qui présente la méthodologie, les objectifs, les questionnements, le plan de travail proposés ainsi que les outils utilisés pour l’évaluation (questionnaires, guides d’entretien éventuels).
* Réunion de cadrage de l’évaluation avec l’ensemble du comité de pilotage de l’évaluation, et les consultants.

1. **Mission à Madagascar**

Il est proposé que la mission d’évaluation dure au moins 10 jours. Elle couvrira les 6 localités du projet MITYMA. Pour recueillir les données et les retours de la mission, les actions suivantes seront menées par les consultants :

* Enquête auprès de l’ensemble des bénéficiaires directs du projet (familles directement soutenues par le programme) et consultation des enfants et jeunes.
* Entretiens individuels et de groupe à Madagascar avec les principales parties prenantes du programme (Equipes des PRF, AVSF, Président des fokontany, Représentant des jeunes, etc.);
* Visite des 6 Programmes de Renforcement de la Famille ;
* Restitutions à chaud à l’issue de la mission.

Les consultants sont invités à consulter le [site du ministère de l’Europe et des Affaires étrangères](https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/) et à estimer les risques sécuritaires. En connaissance du contexte, ils s’organisent pour pouvoir se rendre sur les sites. Les consultants sont seuls responsables de leur sécurité.

1. **Rédaction du rapport provisoire et restitutions**

* Rédaction du rapport provisoire de l’évaluation et d’une synthèse par l’équipe de consultants ;
* Restitution en présence du comité de pilotage de l’évaluation.

1. **Finalisation des analyses et rendu du rapport final**

* Rédaction du rapport final d’évaluation et d’une synthèse par l’équipe de consultants sur la base des éléments complémentaires et remarques faites lors des restitutions provisoires, ainsi que sur la base de commentaires écrits apportés ;
* Restitution finale sur la base du rapport final

### Restitutions et rapports attendus

1. **Rapports attendus**

Les documents attendus sont :

* Une note de cadrage en français.
* Un rapport provisoire en français incluant a minima sommaire, liste des acronymes, synthèse exécutive de 2-3 pages maximum, méthodologie, bilan global, résultats et réponses aux questions posées, conclusion avec appréciation des consultants, forces et faiblesses du projet, et recommandations priorisées. Le comité de pilotage de l’évaluation dispose ensuite du droit d’émettre ses commentaires et observations ;
* Un rapport final définitif dans lequel sont intégrés les commentaires/remarques issus des échanges et discussions avec le comité de pilotage de l’évaluation et une synthèse exécutive de 2-3 pages maximum, ainsi qu’une analyse du projet basée sur la checklist du Groupe Enfance (en Annexe de ces TDRs).

1. **Restitutions prévues**

Les restitutions prévues sont :

* Une restitution à chaud à l’issue de la mission (Madagascar) auprès des équipes locales
* Une restitution provisoire après envoi du rapport provisoire, en présence du comité de pilotage de l’évaluation
* Une restitution finale après envoi du rapport final

### Comité de pilotage de l’évaluation

Le comité de pilotage du projet aura la charge du suivi de l’évaluation.

Il est composé de la Directrice Nationale de SOS VE Madagascar, de la Directrice des Programmes Internationaux de SOS VE France, du Directeur Grand Sud de SOS VE Madagascar, de la Directrice des Partenariats de SOS VE Madagascar, de la Responsable Suivi Evaluation Nationale de SOS VE Madagascar, du chargé de suivi MITYMA et du responsable de programmes internationaux de SOS France.

Il sera consulté à chaque étape de l’évaluation. Il sera associé notamment à la sélection des consultants et sera invité à réagir sur les différents rapports.

## Moyens

### Humains : expertise recherchée

L’évaluation sera réalisée par un consultant.e ou une équipe de consultant.e.s qui aura les compétences suivantes :

* Expérience significative en évaluation externe de programmes de développement (au moins 10 ans) ;
* Connaissance du pays d’intervention ;
* Connaissances des droits des enfants et de l’approche basée sur les droits
* Expérience dans le développement communautaire ;
* Expérience dans les activités génératrices de revenus dans les zones rurales et/ou côtières ;
* Expérience dans l’étude de l’intégration du genre ;
* Compétences avérées en techniques participatives.

Les candidatures devront obligatoirement inclure des consultants malgaches. Une connaissance du contexte et une expérience de travail dans le Grand Sud seront fortement valorisées.

### Financiers

1. **Budget**

**Un maximum de 14.000 euros TTC est prévu.**

Ce budget comprend les honoraires de toute l’équipe d’évaluation, les per-diem, les frais de transports nationaux (frais d’essence, chauffeur, etc.) et internationaux. Les imprévus éventuels (montant maximum : 5 %) sont également compris dans l’enveloppe budgétaire prévue ci-dessus.

Une mission est à prévoir à Madagascar.

## Calendrier de réalisation de l’évaluation

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Objet** | **Etape** | **Date** | **Lieu** |
| Réunion de pré-cadrage (analyse de la documentation disponible) | 1 | 16 septembre 2024 | Paris, France ou à distance |
| Remise de la note de cadrage qui précisera les objectifs de l’évaluation, les aspects abordés et les questions évaluatives traitées par l’évaluation, ainsi que la méthodologie et le déroulement de l’évaluation.  Réunion de cadrage. | 2 | 23 septembre 2024 | Paris ou à distance. |
| Missions, enquêtes, entretiens et restitution à chaud. | 3 | 30 septembre - 11 octobre 2024 | Madagascar |
| Remise du rapport provisoire | 4 | 28 octobre 2024 | N/A |
| Finalisation du rapport complet et synthèse | 6 | 11 novembre 2024 | N/A |
| Restitution finale | 7 | Semaine du 11 Novembre 2024 | Paris ou à distance |

## Evaluation finale

Une évaluation finale sera conduite sur la base notamment du rapport produit dans le cadre de cette évaluation à mi-parcours. L’équipe de consultants ayant réalisé cette évaluation à mi-parcours pourra candidater à la réalisation de l’évaluation finale.

## Confidentialité

1. Le présent document est la propriété exclusive de SOS Villages d’Enfants et est strictement confidentiel.
2. Le présent document ne peut être utilisé par le prestataire que dans le cadre limité de la réponse demandée par SOS Villages d’Enfants. Toute autre utilisation par le prestataire est interdite.
3. La reproduction du présent document est limitée aux personnes habilitées par le prestataire pour réaliser les travaux confiés par SOS Villages d’Enfants.

## Candidatures

Les candidats souhaitant réaliser cette prestation sont invités à adresser **pour le 02 Août 2024 à minuit** **(heure Paris)** leur offre technique et financière composée des pièces suivantes :

* Une note de présentation de la méthodologie utilisée
* Les références et expériences des consultants
* La répartition des responsabilités entre les consultants
* Le calendrier prévisionnel d’intervention avec l’estimation des charges en hommes/jours
* Une offre financière comportant le budget global (Hors Taxe et Toutes Taxes Comprises) et les coûts détaillés (honoraires, indemnités journalières, transports…).
* La déclaration d’intégrité de l’AFD signée par le candidat (en annexe de cet appel)

Un Contrat de prestation de services sera établi entre le(s) consultant(s) et SOS VE.

Les candidatures seront adressées par mail aux personnes suivantes :

**Mr Julien GUILLAUME**, Responsable de Programmes Internationaux en charge du projet MITYMA (SOS VE France)

[jguillaume@sosve.org](mailto:jguillaume@sosve.org)

avec en copie :

**Mr Betiana RAJOANA,** Responsable du Suivi /Evaluation du projet MITYMA (SOS VE Madagascar), [betiana.rajaona@vesosmad.org](mailto:betiana.rajaona@vesosmad.org)

# ANNEXES

# ANNEXE 1 – L’Action à Évaluer et les acteur.ricE.s impliquÉ.E.S

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom de l’association** | SOS Villages d’Enfants France |
| **Site internet** | [www.sosve.org](http://www.sosve.org/) |

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du projet – Libellé court :** | MITYMA |
| **Nom du projet – Libellé long :** | MIavotse TYMArefo, Émergence des personnes vulnérables en langue malgache |
| **Lieu d'intervention** | Madagascar   |  |  |  | | --- | --- | --- | | **Régions** | **Districts** | **Communes** | | Androy | Ambovombe | Ambovombe | | Tsihombe | Tsihombe, Faux Cap | | Beloha | Beloha | | Bekily | Bekily | | Anosy | Toalagnaro | Toalagnaro | |
| **Type de projet** | **Projet de terrain** |
| **Numéro de la phase si récurrence** | Phase 1 |
| **Thématiques principales** | Protection de l’enfance, développement économique, résilience, genre |

|  |  |
| --- | --- |
| **Principaux partenaires du projet** | SOS Villages d’Enfants Madagascar,  Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières |

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs** | **Objectif global :** Contribuer à la concrétisation des droits des enfants et des femmes dans le Grand Sud de Madagascar.  **Objectifs spécifiques :**   1. Les enfants qui risquent de perdre la prise en charge parentale sont protégés et ont durablement accès aux services essentiels (identité, santé, nutrition, éducation...) dans les 6 localités du projet 2. Les enfants des localités du projet vivent dans un cadre protecteur et stable au sein de leur famille grâce à l'évolution positive des comportements parentaux, paternels et communautaires en faveur de la protection des enfants, des filles et des femmes et de la protection de leurs droits 3. Les familles renforcent leur résilience aux chocs environnementaux, sanitaires, monétaires en exploitant de nouvelles opportunités vivrières et économiques porteuses et adaptées à la région. |

|  |
| --- |
| **Présentation du projet :**  Pour contribuer à la concrétisation des droits de l’enfant dans la zone la plus déshéritée et enclavée de Madagascar, où les filles et les femmes sont victimes de discriminations et sévices gravissimes, et où l’insécurité alimentaire ainsi que l’extrême pauvreté sont généralisées, SOS Villages d’Enfants propose, en partenariat avec AVSF, de déployer dans six localités le projet MITYMA, visant, pour les enfants en situation de grande vulnérabilité et en particulier ceux risquant de perdre la prise en charge parentale :   1. Un accès durable aux droits et services essentiels : identité, santé, nutrition, éducation 2. Un cadre de vie protecteur, aussi bien au sein de sa famille qu’au sein de sa communauté 3. Un cadre de vie matériel adéquat et stable, par la valorisation de ressources halieutiques largement sous-exploitées et l’application de techniques innovantes (biotechnologie et agroécologie) permettant de faciliter et de sécuriser la culture et l’élevage dans ce contexte exigeant.   En poursuivant une action engagée depuis 10 ans par SOS VE, le projet MITYMA permettra d’en accroître l’impact et la durabilité.    **Principaux enjeux/défis auxquels le projet entend répondre et principaux constats liés au diagnostic réalisé en amont :**  Dans l’Androy, les filles et les femmes subissent des discriminations et des sévices très graves au prétexte de la coutume clanique. Les enfants, filles et garçons, vivent d’extrêmes difficultés à grandir dignement, à accéder à des services de santé, d’éducation et de nutrition. De nombreux enfants sont victimes de violences, abus, exploitation et négligences. Par ailleurs une part importante des enfants ne vivent qu’avec un seul de leurs parents et parfois sans parent. L’enclavement de la zone et les effets néfastes du changement climatique rendent les agricultures vivrières et de rente difficiles et incertaines. De plus les techniques traditionnelles notamment de pêche ne permettent plus de répondre aux besoins. En conséquence les familles vivent en situation d’extrême pauvreté et de survie lors des épisodes de sécheresse récurrente (« Kéré »).  **Compétences, expériences et expertise de votre OSC et des partenaires impliqués pour y répondre :**  **SOS Villages d’Enfants**, à Madagascar et en France, dispose d’une très longue expérience continue de la prise en charge alternative, et d’une expérience d’environ 15 ans en matière de soutien aux familles vulnérables à Madagascar, en Afrique de l’Ouest, en Haïti et dans le Monde. Dans le contexte difficile du Sud de Madagascar, SOS VE a œuvré depuis 2011 en continu par un appui holistique et une approche intégrée via ses « centres d’appui communautaires ».  **Agronomes et Vétérinaires Sans Frontière**, association de solidarité internationale reconnue d’Utilité, est présente depuis plus de 20 ans à Madagascar pour améliorer l’agriculture et l’élevage et lutter contre l’insécurité alimentaire, notamment dans le Sud.  **Historique et genèse du projet :**  Suite à un projet d’urgence en 2011, financé par l’Ambassade de France, en réponse au cyclone Bengiza, l’action de SOS Villages d’Enfants s’est implantée dans six districts du Sud. Depuis 10 ans, grâce à une approche respectueuse des communautés et de leurs traditions, avec patience et détermination, SOS VE a su provoquer des changements de comportements, tout en apportant des services essentiels dans cette région. Afin d’améliorer l’impact et la durabilité de son action en faveur des enfants et familles les plus démunies, SOS VE a identifié puis confirmé, avec AVSF et deux expertises internationales, trois leviers permettant l’amélioration des ressources vivrières et économiques : la pêche améliorée, l’élevage et l’agroécologie.  **Principaux impacts visés au terme de cette phase (quantitatifs et qualitatifs) :**   * 14.752 enfants, dont 5.292 enfants vivant dans les 11 fokontany du projet et 9.460 enfants des fokontany voisins2, grandissent dans un environnement protecteur, stable et plus respectueux de leurs droits. * Au moins 270 familles du groupe cible ont amélioré leurs conditions de vie par la mise en place d’activités génératrices de revenus. * 100% des enfants ciblés par les services essentiels y ont accès   **Principaux impacts visés au terme du projet (préciser durée envisagée) :**  Le projet est envisagé sur une durée de neuf ans (trois phases). Au terme du projet :   * Les pratiques améliorées et adaptées d’agriculture, d’élevage, et de pêche auront été adoptées dans un plus grand nombre de localités, par un plus grand nombre de personnes, parents et jeunes notamment, permettant d’accroître leur sécurité alimentaire, et leurs revenus, cela avec une assistance technique bien moindre qu’au démarrage, grâce au renforcement des OP. * Les droits des enfants, des filles et des femmes sont mieux respectés dans les fokontany cibles du projet et dans l’ensemble des communes où le projet est situé. * Les services essentiels délivrés : éducation, santé, identité… sont graduellement gérés par les autorités locales et partiellement financés par l’État. |
| **OBJECTIF SPECIFIQUE 1 :** Les enfants qui risquent de perdre  une prise en charge parentale adaptée sont protégés et ont durablement accès aux services essentiels (identité, santé, nutrition, éducation...) dans les 6 localités du projet  Cet objectif poursuit deux résultats :  - R1.1 La géographie d'intervention des programmes de renforcement de la famille est actualisée et définie et les PRF sont mis en place  - R1.2 Les enfants et les familles des programmes de renforcement de la famille dans les 6 localités d'intervention du projet dans l'Androy ont accès aux services essentiels (identité, santé, éducation, nutrition).  Principal indicateur d’activité : Les infrastructures éducatives et sanitaires sont construites ; Les habitants de six localités bénéficient des services essentiels.  Principaux indicateurs de résultat : 900 enfants détiennent un titre d’identité (enregistrements/régularisations de naissances) ; au moins 6.997 consultations par an enregistrées au niveau des PMI et des services de soin ; 1.200 enfants à risque de perdre un soutien parental adapté, par an, ont accès à l’éducation  **OBJECTIF SPECIFIQUE 2 :** LES ENFANTS, LES FILLES ET LES FEMMES DES LOCALITES DU PROJET VIVENT DANS UN CADRE PROTECTEUR ET STABLE GRACE A L'EVOLUTION POSITIVE DES COMPORTEMENTS PARENTAUX, PATERNELS ET COMMUNAUTAIRE EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE LEURS DROITS.  Cet objectif poursuit deux résultats d’amélioration des comportements :  - R2.1 Un cadre communautaire protecteur et bienveillant pour les enfants, les jeunes et les femmes est renforcé durablement dans 6 localités  - R2.2 Les jeunes, les parents, et les professionnels de SOS ont renforcé leurs capacités en matière de protection de l’enfance, genre et accès aux droits et agissent ensemble dans les 6 localités du projet.  Pour cela, SOS VE mènera de nombreuses activités de sensibilisation communautaire, donnera la parole aux enfants et aux jeunes à travers des évènements dédiés, afin de proposer une culture de bientraitance et de protection des enfants au sein des communautés ; les victimes de violences seront soutenues et protégées. À l’échelle familiale, 361 parents seront accompagnés par l’« école des parents ».  Principaux indicateurs d’activité : 4 campagnes de mobilisation ; 481 jeunes, parents, et professionnels sont formés ; 5 réseaux de protection de l’enfance et 14 cellules de veilles et d’écoute sont fonctionnels.  Principal indicateur de résultat : 14.752 enfants, dont 5.292 enfants vivant dans les 11 fokontany du projet et 9.460 enfants des fokontany voisins, bénéficient des cadres protecteurs des conventions communautaires et des CEV mis en place.  **OBJECTIF SPECIFIQUE 3 :** Les familles renforcent leur résilience aux chocs environnementaux, sanitaires, monétaires en exploitant de nouvelles opportunités vivrières et économiques porteuses et adaptées à la région.  Cet objectif vise la mise en place de filières permettant à 361 familles (résultat 3.1) et 90 jeunes (résultat 3.2) de subvenir à leurs besoins alimentaires et économiques durablement.  Principaux indicateurs de suivi des activités : les formations et accompagnements prévus sont mises en œuvre ; les équipements (pour l’agriculture, la pêche…) et bâtiments sont fonctionnels ; les bénéficiaires (adultes et jeunes) et acteurs (commerçants, membres d’OP, …) sont identifiés.  Principaux indicateurs de suivi des résultats :   * Les 11 organisations paysannes intégrant 11 groupements de femmes et 11 associations de jeunes sont opérationnelles. * Les 361 familles sont intégrées dans les organisations paysannes et ont amélioré leur sécurité alimentaire, leur résilience et leurs conditions de vie * 90 jeunes ont acquis des compétences professionnelles et ont démarré leur activité |

|  |  |
| --- | --- |
| **Groupes cibles** | **Bénéficiaires direct·es :** 7.936  **Bénéficiaires indirect·es :** 176.876 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Durée totale du projet** | **3 ans** |

# ANNEXE 2 – ACTIVITES REALISEES AU 30/04/2024

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Objectifs spécifiques**  **(1 à 3 maximum)**  ***(reprendre le cadre logique initial de la NIONG)*** | **Résultats attendus**  **pour chaque objectif spécifique**  **(2-3 résultats maximum par objectif spécifique)**  ***(reprendre le cadre logique initial de la NIONG)*** | **Principales activités (et indicateurs de suivi) prévues pendant la tranche 1**  **(5 activités maximum par résultat)**    ***(reprendre le programme d’activités prévisionnel de la tranche 1)*** | **Principales activités (et indicateurs de suivi) réalisées pendant la tranche 1**  **(5 activités maximum par résultat)** | **Indicateurs de résultats chiffrés**  **prévus pendant la tranche 1**  ***(reprendre le programme d’activités prévisionnel de la tranche 1)*** | **Indicateurs de résultats chiffrés**  **réalisés pendant la tranche 1** |
| **OS 1 : Les enfants qui risquent de perdre la prise en charge parentale sont protégés et ont durablement accès aux services essentiels (identité, santé, nutrition, éducation...) dans les 6 localités du projet** | R1.1 : La géographie d'intervention des programmes de renforcement de la famille est actualisée et définie et les PRF sont mis en place | A1.1.1 Mener une campagne de communication sur le projet afin d’informer les populations sur son contenu et ses objectifs  *Indicateurs de suivi : Au moins une campagne de communication est menée.*  A1.1.2 Effectuer une évaluation d’impact des activités du PRF de Beabo pour la continuité ou la fermeture et transfert du PRF dans un nouveau site  *Indicateurs de suivi : Une évaluation d’impact est réalisée*  A1.1.3 Mettre en place les nouveaux PRF dans le fokontany de Tanandava et de Ekonka  *Indicateurs de suivi :*  *1 nouveau PRF est construit et installé dans le fokontany de Tanandava ;*  *1 nouveau PRF est construit et installé dans le fokontany de Ekonka si le transfert du programme de Beabo est acté* | A1.1.1 :  Réunions d’information et de sensibilisation sur le lancement du projet auprès des membres de la communauté de l’ensemble des fokontany d’intervention  Ateliers de lancement du projet avec les autorités locales et leaders communautaires au niveau de chaque district d’intervention  Visites de courtoisie auprès des autorités locales pour leur informer sur le lancement du projet  Cérémonie de lancement du projet au niveau national  *Indicateurs de suivi : une campagne de communication réalisée en début de projet*  A1.1.2 :  Recrutement du prestataire pour réaliser l’évaluation d’impact du PRF de Beabo  Conduite de l’évaluation d’impact du PRF de Beabo (T4)  Restitution des résultats de l’évaluation d’impact du PRF de Beabo  *Indicateurs de suivi : Une évaluation d’impact a été réalisée*  A1.1.3 :  Négociation auprès des membres de la communauté et régularisation des documents administratifs pour l’obtention des terrains pour la construction des PRF de Tanandava et Ekonka  Identification et sélection des 60 familles bénéficiaires au niveau des nouveaux PRF de Tanandava (T3), de Fort-Dauphin (T5) et d’Ekonka (T5)  Travaux de construction des locaux du PRF d’Ekonka (T9)  *Indicateurs de suivi :*  *PRF de Tanandava non encore construit*  *1 nouveau PRF construit dans le fokontany d’Ekonka* | *1025 personnes sont informées ;*  *1 évaluation du PRF de Beabo ;*  *2 PRF sont construits et équipés* | *1 évaluation du PRF de Beabo*  *1 PRF construit* |
| R1.2 : Les enfants et les familles des programmes de renforcement de la famille dans les 6 localités d'intervention du projet dans l'Androy ont accès aux services essentiels (identité, santé, éducation, nutrition). | A1.2.1 Réaliser des opérations de régularisation des actes de naissances  *Indicateurs de suivi : 450 opérations d’enregistrement et/ou de régularisation des naissances sont réalisées*  A1.2.2 Faciliter l’accès aux soins des femmes et des enfants vulnérables (nouveau) auprès des 5 PMI SOS  *Indicateurs de suivi : Au moins 10.495 consultations par an enregistré au niveau des PMI et des services de soin ambulatoire*  A1.2.3 Favoriser la scolarisation des enfants par la construction d'une école et la dotation de cantine et fourniture scolaire  *Indicateurs de suivi :*  *Une salle de classe avec un bloc sanitaire construite ;*  *1200 enfants ont un appui scolaire* | A1.2.1 :  Sensibilisations et identification des enfants sans acte de naissance au niveau de chaque fokontany  Processus de régularisation des actes de naissance des enfants sélectionnés  Distribution des copies d’acte de naissance  *Indicateurs de suivi : 317 opérations d’enregistrement et/ou de régularisation des naissances finalisées (317 copies distribuées)*  A1.2.2 :  Offre de services de santé au niveau des 5 centres de santé PMI SOS de l’Androy  Séances de pesées pour identifier les enfants en situation de malnutrition au niveau des PRF de l’Androy  Sensibilisations et campagnes de vaccination pour les enfants des membres de la communauté  *Indicateurs de suivi : 7 633 consultations enregistrées au niveau des PMI*  A1.2.3 :  Cours de suivi/soutien et de cantines scolaires pour les enfants au niveau des PRF de l’Androy  Distribution de fournitures scolaires pour les enfants bénéficiaires des cours de suivi scolaires au niveau des PRF de l’Androy  Activités de vacances pour les enfants au niveau des PRF de l’Androy  *Indicateurs de suivi :*  *788 enfants bénéficiaires d’appui scolaire sur l’année scolaire 2021-22 ; 788 enfants sur l’année scolaire 2022-23 et 717 enfants sur l’année scolaire 2023-24* | *450 enregistrement/régularisations de naissances ;*  *Au moins 10 495 consultations enregistrées au niveau des PMI et des services de soin ambulatoire ;*  *1.200 enfants ont accès à l’éducation préscolaire et primaire* | *317 enregistrements/régularisations de naissances*  *7 633 consultations enregistrées au niveau des PMI*  *788 enfants ont eu accès à l’éducation sur l’année scolaire 2021-22 ; 788 enfants sur l’année scolaire 2022-23 et 717 enfants sur l’année scolaire 2023-24* |
| **OS 2 : Les enfants des localités du projet vivent dans un cadre protecteur et stable au sein de leur famille grâce à l'évolution positive des comportements parentaux, paternels et communautaire en faveur de la protection des enfants, des filles et des femmes et de la protection de leurs droits** | R2.1 : Un cadre communautaire protecteur et bienveillant pour les enfants, les jeunes et les femmes est renforcé durablement dans 6 localités | A2.1.1 Mettre en place un système de protection communautaire pour la nouvelle fokontany d'Ekonka  *Indicateurs de suivi :*  *Un dialogue communautaire organisé ;*  *Une convention communautaire (Dina) élaboré*  A2.1.2 Renforcer la capacité des 144 membres du CEV  *Indicateurs de suivi : Participation à 4 campagnes de mobilisation lors de 4 journées mondiales marquantes*  A2.1.3 Fournir une assistance (premiers secours et/ou guide légal) et une protection aux 360 victimes de violations et d'abus des droits humains  *Indicateurs de suivi : 180 cas enregistrés auprès des CEV bénéficient d’assistance légale ou de première aide, et suivant l'analyse des cas* | A2.1.1 :  Réunions de sensibilisation/information auprès des membres de la communauté et des leaders communautaires en prévision de la mise en place de la convention communautaire  Mise en place et sélection des membres de la Cellule d’Ecoute et de Veille (CEV) d’Ekonka  *Indicateurs de suivi :*  *Dialogue communautaire non encore organisée*  *Convention communautaire non encore mise en place*  A2.1.2 :  Participation des membres des CEV aux actions de sensibilisation masse organisées lors de la célébration des dates marquantes au niveau des PRF  Activités de redynamisation des CEV (réunions et descentes sur terrain auprès des membres)  7 ateliers d’échanges de bonnes pratiques entre membres de CEV voisines au niveau des sites  3 ateliers de formation/renforcement de capacités des membres des CEV en matière de protection et de VBG (T6)  *Indicateurs de suivi : Participation à 6 campagnes de mobilisation lors de 6 journées mondiales marquantes*  A2.1.3 :  Enregistrement, puis traitement/orientation des cas signalés au niveau des CEV  Distribution de crédit de communication auprès des membres des CEV pour la remonté des cas de violence/maltraitance  *Indicateurs de suivi : 72 cas enregistrés auprès des CEV bénéficient d’assistance légale ou de première aide, et suivant l'analyse des cas* | *5 réseaux de protection de l’enfance et 14 Cellules de veille et d’écoutes sont fonctionnels ;*  *1 convention communautaire de protection des droits des enfants et des femmes est maintenue ou promue* | *5 réseaux de protection de l’enfance et 14 Cellules de veille et d’écoutes sont fonctionnels ;*  *0 convention communautaire de protection des droits des enfants et des femmes est maintenue ou promue* |
| R2.2 : Les jeunes, les parents, et les professionnels de SOS ont renforcé leurs capacités en matière de protection de l’enfance, genre et accès aux droits et agissent ensemble dans les 6 localités du projet | A2.2.1 Former les 361 parents et adultes sur la parentalité responsable et les droits de l'enfant à travers l’école des parents et sensibilisation de masse  *Indicateurs de suivi : 6 thèmes sur la parentalité positive délivrés par les équipes, soit un thème par trimestre*  A2.2.2 Promouvoir l'expression et la participation de 500 jeunes à travers des ateliers ludiques et de plaidoyer  *Indicateurs de suivi :*  *1 focus groupe organisés (1/an) ;*  *1 plateaux radio ou télé (1/an) ;*  *1 évènements sportifs (1/an)*  A2.2.3 Former et sensibiliser 80 jeunes et 40 personnels de SOS sur l'égalité des droits de la femme et de l'homme au sein de la famille et de la communauté  *Indicateurs de suivi :*  *1 formation sur l’égalité des droits de la femme et de l’homme organisée ;*  *2 formations en cascade proposées ;*  *15 mariages à organiser à partir de la deuxième année du projet*  A2.2.4 Organiser et mener 4 campagnes de sensibilisation, suivant les dates marquantes (8 mars, 12 juin, 20 novembre, 10 décembre) dans la communauté  *Indicateurs de suivi : 2 campagnes de mobilisation organisées lors de 2 journées mondiales marquantes* | A2.2.1 :  39 écoles de parents organisées au niveau des PRF  1 328 visites à domiciles réalisées auprès des familles PRF  Cours d’alphabétisation auprès des parents et adultes issus des familles PRF  *Indicateurs de suivi : 13 thèmes sur la parentalité positive délivrés par les équipes*  A2.2.2 :  Organisation d’évènements sportifs et/ou de loisirs ; de focus group et de plateaux radio au niveau de chaque PRF  *Indicateurs de suivi :*  *6 focus group organisés ;*  *3 plateaux radio organisés ;*  *5 évènements sportifs ou de loisirs organisés*  A2.2.3 :  Sensibilisation des membres des familles PRF de Fort-Dauphin sur l’égalité des droits de la femme et de l’homme  Identification et accompagnement des couples souhaitant régulariser leur situation matrimoniale  *Indicateurs de suivi :*  *0 formation sur l’égalité des droits de la femme et de l’homme organisée ;*  *0 formations en cascade proposées ;*  *2 mariages organisées*  A2.2.4 : Organisation de campagnes de sensibilisation de masse au niveau des PRF pour la célébration des dates marquantes (8 mars, 12 juin, 20 novembre, 10 décembre)  *Indicateurs de suivi : 7 campagnes de mobilisation organisées lors de 7 journées mondiales marquantes* | *722 jeunes, parents, et professionnels formés ;*  *2 campagnes de sensibilisations organisées ;*  *8 plateaux d'expression pour les enfants* | *7 campagnes de sensibilisations organisées ;*  *3 plateaux d'expression pour les enfants* |
| **OS 3 : Les familles renforcent leurs résiliences aux chocs environnementaux, sanitaires, monétaires en exploitant de nouvelles opportunités vivrières et économiques porteuses et adaptées à la région** | R3.1 : 361 familles accompagnées (120 nouveaux et 241 encours) à travers des AGR individuelles ou des groupements améliorent leurs moyens de subsistance et leur résilience | A3.1.1 Renforcer la capacité de 16 membres du personnel de SOSVE et de 2 représentants du Ministère à travers divers modules de formation, en vue d'améliorer la qualité de l'accompagnement des familles  *Indicateurs de suivi : 3 formations organisées*  A3.1.2 Identifier les degrés de compétences des familles (y compris les nouveaux) et les orienter suivant leur besoin et leurs compétences sur les activités économiques possibles dans la région  *Indicateurs de suivi : Une évaluation par famille*  A3.1.3 Accompagner les 100 familles de Beloha, Bekily et de Tsihombe dans la mise en place de leur AGR à travers la mise en œuvre d'un programme pilote de développement des AGR agricoles et élevage (AVSF)  *Indicateurs de suivi : 1 programme pilote de développement des AGR mis en place*  A3.1.4 Accompagner 120 familles de la zone littorale, sous forme de groupement, dans l'amélioration de leur sécurité alimentaire et revenu grâce à l’exploitation et à l’utilisation viable des ressources halieutiques dans le respect de l’environnement  *Indicateurs de suivi :*  *1 débarcadère et 1 bâtiment d’emmagasinage construits ;*  *3 formations réalisées*  A3.1.5 Former et équiper les membres des 7 groupements pour les AGR d'agriculture et d’élevage en techniques de production suivant les filières porteuses identifiées de la région, avec une participation des bénéficiaires à hauteur de 10 à 15% du budget de l’AGR  *Indicateurs de suivi :*  *1 atelier d’une demi-journée organisé ;*  *2 formations organisées ;*  *1 bilan de compétence,*  *1 plan de développement et 1 business plan par groupement réalisés*  A3.1.6 Développer des partenariats stratégiques et techniques au cours de la mise en œuvre du projet et mettre les bénéficiaires en relation avec les partenaires identifiés  *Indicateurs de suivi : Au moins un partenariat identifié*  A3.1.7 Renforcer le leadership de 220 jeunes et femmes membres des 11 associations de jeunes et 11 groupements de femmes  *Indicateurs de suivi :*  *1 formation en compétence de vie ;*  *1 formation en leadership* | A3.1.1 : Formation/renforcement de capacités des membres du staff SOS sur diverses thématiques  *Indicateurs de suivi : 8 formations organisées*  A3.1.2 :  Enquêtes ménages pour l’évaluation des degrés de compétences des familles PRF de Bekily, Beloha et Tsihombe (T3)  Catégorisation des familles selon leur degré de compétence (T4)  Enquêtes d'évaluation principale des familles au niveau des 6 PRF en prévision de l'élaboration/mise à jour de leur PDF (en T3, puis en T8)  *Indicateurs de suivi :*  *1 évaluation du degré de compétence réalisée auprès de 172 familles PRF*  *2 évaluations principales réalisées auprès de 353 familles PRF*  A3.1.3 :  Sélection et répartition en groupement des 109 familles accompagnées par AVSF (T4)  Enquête/diagnostic socio-économique auprès des familles accompagnées (T4)  Ateliers d’identification des AGR et des itinéraires techniques avec les familles accompagnées (T4)  Formations techniques et organisationnelles à destination des familles accompagnées  Mise en place de 10 Champs Ecoles Paysans (CEP), avec 10 Paysans Leaders (PL), et de 10 Fermes Ecoles Paysannes (FEP), avec 10 Eleveurs Relais (ER)  Distribution de semences/intrants et de matériels agricoles/élevage pour la mise en place des CEP/FEP et le développement des AGR des familles  Mise en place de système, avec distribution de kits, VSLA au niveau des 10 groupement  Identification des localisations et étude de faisabilité pour la mise en place des points d'eau  *Indicateurs de suivi : 1 programme pilote de développement des AGR mis en place*  A3.1.4 :  12 ateliers/réunions de démarrage organisés avec les membres de la communauté au niveau de chaque fokontany cibles (T1 et T2)  Enquêtes diagnostic/état des lieux auprès des pêcheurs-mareyeurs/sous-collecteurs se trouvant dans les fokontany côtiers cibles  Formations/démonstrations sur les techniques de conservation des produits de la mer (T4 et T5), la fabrication et l’utilisation d’engins de pêches (T6), la confection de fumoirs barrique (T6) et de pirogues en planches de bois (T6, T7, T8)  Identification et sélection des jeunes bénéficiaires des dotations en matériels et moyens de transport de poissons (T9)  Elaboration des plans et BDE pour les travaux de construction du hangar pour la fabrication de pirogues et du débarcadère avec magasin de stockage  3 missions de suivi des bénéficiaires et des activités effectuées par le consultant expert en pêche du projet (T5, T6 et T8)  *Indicateurs de suivi :*  *0 débarcadère et 0 bâtiment d’emmagasinage construits ;*  *4 formations réalisées*  A3.1.5 :  Formations des représentants des groupements de femmes et de jeunes en matière en matière de gestion associative, bonne gouvernance, leadership, animation et mobilisation sociale (T2, T3 et T4), puis formation en cascade pour les autres membres des groupements  Constitution et formalisation des groupements de jeunes et de femmes au niveau Fort-Dauphin (T3) et d’Ekonka (T5)  Mise à jour de la liste des membres des groupements de femmes et de jeunes, déjà constitués, au niveau de chaque fokontany cible  *Indicateurs de suivi :*  *0 atelier d’une demi-journée organisé ;*  *1 formation organisée à Bekily, Beloha, Sakamasy et Beabo ;*  *1 bilan de compétence,*  *1 plan de développement et 1 business plan par groupement réalisés*  A3.1.6 : Mise en relation avec les partenaires et recherche de débouchés pour les AGR des 109 familles accompagnées par AVSF et les bénéficiaires des formations sur le volet pêche  *Indicateurs de suivi : Au moins 4 partenariats identifiés*  A3.1.7 :  Travaux de réflexion sur la définition des critères et du processus de sélection des jeunes leaders  Elaboration des TDR pour la sélection des jeunes leaders  Sensibilisation des jeunes au niveau des communautés en prévision de la sélection des jeunes leaders  *Indicateurs de suivi :*  *0 formation en compétence de vie ;*  *0 formation en leadership* | *Augmentation de 10% des moyens de subsistance des familles des groupements accompagnés et amélioration de leur bien-être social* |  |
| R3.2 : 90 jeunes ont acquis des compétences professionnelles adaptées et innovantes (agroécologie, pêche améliorée, biotechnologie, ...) et ils ont été accompagnés pour démarrer leur activité professionnelle | A3.2.1 Définir le curriculum des 6 modules de formations  *Indicateurs de suivi : 6 modules de formation définis*  A3.2.2 Réhabiliter, aménager et équiper les locaux pour accueillir les secteurs de formation et de recherche pour le développement des techniques agricoles, d’élevages et de pêches respectueuse de l’environnement et adaptés au climat local  *Indicateurs de suivi :*  *1 extension du bureau de CEFAGH ;*  *1 salle de laboratoire ;*  *1 bassin de pisciculture*  A3.2.3 Dispenser une formation professionnalisante à l’ensemble des étudiants du CEFAGH (15 personnes par site, 6 sites)  *Indicateurs de suivi : 1 formation organisée*  A3.2.4 Doter en équipements, matériels et intrants nécessaires les jeunes formés pour faciliter leur insertion professionnelle  *Indicateurs de suivi : 45 AGR mises en place* | A3.2.1 :  2 ateliers de travail sur la réorientation du centre et l’identification des modules de formation (T1 et T8)  Elaboration des curricula et du contenu des 3 modules de formation retenus (T6 et T7)  Début processus de validation des modules de formation proposés auprès du ministère de la formation professionnelle (T6)  *Indicateurs de suivi : 3 modules de formation définis (agroécologie, pisciculture, pêche)*  A3.2.2 :  Travaux de réflexion et de cadrage des différentes constructions et aménagements à faire au niveau du centre (depuis T1)  Lancement AO et dépouillement des offres reçues pour les travaux de construction et pour l'acquisition des matériels et équipements du centre (T9)  *Indicateurs de suivi :*  *0 extension du bureau de CEFAGH ;*  *0 salle de laboratoire ;*  *0 bassin de pisciculture*  A3.2.3 :  Sensibilisations/réunions d'information sur les formations proposées au niveau de chaque site (T6 et T7)  Sélection des apprenants au niveau de chaque site ((T6, T7 et T8)  Formation théorique et pratique pour les jeunes apprenants de Fort-Dauphin (T8)  *Indicateurs de suivi : 1 formation organisée pour 20 apprenants de Fort-Dauphin (dont 5 en agroécologie, 10 en pisciculture et 5 en pêche)*  A3.2.4 : Elaboration business plan pour les AGR des 17 apprenants de l'Anosy (5 agroécologie, 2 pêche et 10 pisciculture) en prévision des dotations  *Indicateurs de suivi : 0 AGR mises en place* | *90% taux de réussite aux examens finaux ;*  *60% de jeunes développent et réussissent la mise en œuvre des AGR, par l’application des techniques nouvellement apprises.* | *0% taux de réussite aux examens finaux ;*  *0% de jeunes développent et réussissent la mise en œuvre des AGR, par l’application des techniques nouvellement apprises.* |

# ANNEXE 3 : Checklist du Groupe Enfance sur l’AFDE

Lien : <https://www.groupe-enfance.org/check-list/>